

**PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :**

Tenir hors de portée des enfants. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Éliminer l'emballage et son contenu en accord avec la réglementation nationale en vigueur. L'emballage souillé et le produit non utilisé doivent être éliminés en déchetterie.

Stocker dans un endroit frais à l'abri de l'humidité. Ne pas appliquer le produit directement sur les plantes. Si cette application s'avère nécessaire pour protéger les bâtiments, privilégier l'application par poudrage. Pour stopper l'action biocide, nettoyer les surfaces avec un détergent et de l'eau chaude. En cas de réinfestation, renouveler l'application tous les 3 mois. Si les surfaces traitées sont nettoyées ou exposées aux intempéries, renouveler l'application jusqu'à la fin de l'infestation. Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.



Des solutions adéquates pour lutter contre tous types d'insectes, développées d'après l'étude du comportement des insectes et testées en laboratoire indépendant et reconnu.

FOURMIS

Les micro-granulés Kapo éliminent radicalement les fourmis noires, rouges et d'Argentine. Ils agissent immédiatement en effet curatif et restent actifs jusqu'à 3 mois* après le traitement pour éviter le retour des fourmis. Agit par contact et ingestion. Produit parfaitement adapté pour les terrasses et les abords de la maison.

POUR UNE EFFICACITÉ OPTIMALE

En arrosage ou en poudrage, appliquer le produit sur ¼ des surfaces à protéger (5 m² pour protéger 20 m² de terrasse par exemple).

**POUDRAGE**

Poudrage : Saupoudrer une fine couche de 20 gr/m² soit 1 sachet pour 5 m². Appliquer le produit sur les lieux de passage des fourmis, le long des murs, dans les fissures et crevasses. Usage intérieur et extérieur.

**ARROSAGE**

Arrosage : Mélanger 20gr de micro-granulés par litre d'eau soit 1 sachet pour 5 litres d'eau puis arroser à raison d'1 litre par m². Usage extérieur uniquement.

INFORMATION CONSOMMATEUR

Pour une bonne dilution, verser les granulés dans un peu d'eau et compléter par le volume d'eau nécessaire. Patienter quelques minutes puis agiter le mélange.

*dans les conditions idéales de traitement

**COMPOSANT :**

Acétamipride
(CAS 160430-64-8) : 2g/kg.

Date de péremption et n° de lot:
Voir inscription sur emballage.

Type de préparation :
micro-granulés (MG).

Type de produit : produit
biocide insecticide (TP18).

Poids net : **400g**
(4x sachets de 100gr)

▼ ETUI CARTON ▼



▼ SACHET ▼



0 800 09 2000
Service & appel
gratuits

S.A.S. BONNEL CHIMIE MÉCANIQUE
CS 88208 - F 59643 WASSERBULLE cedex
www.kapo.com



ED 254